



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1161

Approbation de la convention de mise à disposition de locaux au profit la Croix Rouge Française pour la crèche "Les Oursons et Compagnie", sise 230 rue de Créqui à Lyon 3e - EI 03208

Direction de l'Enfance

Rapporteur : Mme REYNAUD Blandine

SEANCE DU 1 JUIN 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUIN 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 MAI 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 4 JUIN 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLASSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. PHILIP (pouvoir à M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), M. ROYER (pouvoir à Mme TAZDAIT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1161 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AU PROFIT LA CROIX ROUGE FRANÇAISE POUR LA CRECHE "LES OURSONS ET COMPAGNIE", SISE 230 RUE DE CREQUI A LYON 3E - EI 03208 (DIRECTION DE L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 mai 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Croix Rouge Française gère la crèche « Les Oursons et Compagnie », située 230 rue de Créqui à Lyon 3^e. Ce nouvel équipement, d'une capacité de 30 places, a été réalisé par Grand Lyon Habitat dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage unique.

Par délibération n° 2015/1063 du 27 avril 2015, vous avez apporté votre soutien financier au projet par l'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement.

L'ouverture de cette crèche, prévue le 1^{er} juillet, permettra d'accroître le nombre de places et de participer ainsi au développement de l'offre d'accueil collectif sur cet arrondissement.

La Ville de Lyon, étant propriétaire des locaux, il vous est proposé de mettre à disposition ces locaux à titre gratuit au bénéfice de la Croix Rouge Française à compter de la remise des clés prévue au 1^{er} semestre 2015, pour une durée de trois ans. La convention jointe au présent rapport précisera les modalités de cette mise à disposition.

Ces locaux représentent une surface de 386 m² disposant d'un espace extérieur de 220 m² environ.

La valeur locative annuelle de cette mise à disposition est estimée à 52 800 € en 2014. Les fluides seront à la charge de l'association.

Vu la délibération n° 2015/1063 du 27 avril 2015 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

DELIBERE

1. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la Croix Rouge Française, pour la mise à disposition gratuite de locaux destinés à accueillir

la crèche « Les Oursons et Compagnie », sise 230 rue de Créqui à Lyon 3^e, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tout document y afférent.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

B. REYNAUD